

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASMAD - GROUPE ADDAP

7 RUE DES CHAPELIERS
13001 MARSEILLE

SIREN : 385.284.492

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR33385284492

Certifiés conformes
12/06/26



Martine CROS
Présidente de l'ASMAD

INITIALE EXPERTISE

SARL au capital de 525000 Euros - SIREN : 800751307

45 COURS GOUFFE, 13008 MARSEILLE

Tél : 0491372235 - <https://www.initiale-expertise.com>

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	6 000	4 000	2 000	4 000
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 863	12 256	607	425
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 920		1 920	1 920
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	20 783	16 256	4 527	6 345
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	217 200		217 200	118 330
Charges constatées d'avance	3 448		3 448	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	254 340		254 340	434 934
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	474 989		474 989	553 263
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	495 772	16 256	479 516	559 608

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	261 079	261 079
Report à nouveau	32 436	69 597
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 78 875	- 37 161
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	529	1 794
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	215 169	295 309
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 467	17 467
TOTAL PROVISIONS (III)	17 467	17 467
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 246	64 040
Dettes fiscales et sociales	170 835	168 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	198	749
Produits constatés d'avance	13 600	13 600
TOTAL DETTES (IV)	246 879	246 831
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	479 516	559 608

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	405	470
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	354	
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	842 199	847 886
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		100
Dons manuels	180	
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		3 143
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	72 068	220
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	915 206	851 819
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	183 921	201 953
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	31 747	22 556
Salaires	593 186	468 863
Cotisations sociales	176 476	164 901
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 238	4 688
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		17 467
Reports des fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	6 513	33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	994 081	880 461
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-78 875	-28 642
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-78 875	-28 642
Produits exceptionnels (V)		1 265
Charges exceptionnelles (VI)		9 784
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-8 519
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	915 206	853 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	994 081	890 245
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	15 682	15 682
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 682	15 682
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	15 682	15 682
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 682	15 682
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-78 875	-37 161

Annexe



I Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **479 515,77 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-78 875,38 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

L'association a enregistré, au titre de l'exercice 2025, une charge de personnel importante à caractère non récurrent.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association a pour objet de :

- Permettre l'accès au droit et à la médiation pour les publics en difficulté ;
- Mettre en œuvre et développer l'égalité d'accès au droit, notamment dans les domaines spécifiques du droit des étrangers et du droit de la nationalité ;
- Développer l'articulation entre l'accès au droit et la médiation ;
- Agir en partenariat avec l'ensemble des structures d'accueil, d'information et d'accès aux droits intervenant dans son champ d'activité ;
- Organiser et promouvoir le recours à la médiation, à la demande des personnes et des institutions, en particulier dans les domaines de la justice civile et pénale ;
- Contribuer au développement de la médiation dans le cadre des politiques locales de prévention et de règlement des conflits ;
- Favoriser le développement des modes alternatifs de résolution des conflits ;
- Proposer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de formation liées à l'accès au droit et à la médiation ;
- Participer à des actions visant à restaurer la cohésion sociale et le lien social, notamment dans les lieux de vie des habitants, et à lutter contre l'exclusion et la grande pauvreté ;

Nature et périmètre des activités / missions sociales :

L'association met en œuvre différents dispositifs d'accès au droit et de médiation, notamment :

- Antennes juridiques et de médiation généralistes ;
- Antenne juridique dédiée aux personnes en très grande difficulté ;
- Permanences d'accès au droit (notamment sur le secteur de la Savine) ;
- Dispositifs d'accès aux droits liés à l'habitat (antennes et permanences spécialisées) ;
- Permanences d'accompagnement en matière d'habitat, incluant médiation et orientation vers des procédures judiciaires ;
- Missions d'administrateur ad hoc ;
- Actions d'accompagnement en droit des étrangers et droit de la nationalité ;
- Médiation conventionnelle ;
- Médiation en matière de troubles de voisinage ;
- Médiation pénale.

Activités principales :

Consultations d'accès au droit ;
Consultations juridiques ;
Accompagnements juridico-administratifs ;
Actions de médiation.

Territoire d'intervention :

Ressort du Tribunal judiciaire de Marseille.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 39 avocats, 28 médiateurs et 15 salariés ;

Moyens matériels : locaux d'une surface totale de 361 m², comprenant 216 m² de bureaux et 145 m² d'espaces de circulation (suite au déménagement de l'association), ainsi que les équipements informatiques, téléphoniques et bureautiques nécessaires au bon fonctionnement des activités.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	10 ans
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NA
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	NA
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Indemnité de départ à la retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 115 844 €.

Le calcul des indemnités de départ a été effectué sur la base:

- d'un départ à 60-64 ans (Age légal de départ)
- des droits légaux et conventionnels
- d'un taux d'actualisation de 3,6%
- d'une augmentation des salaires de 1%
- d'un taux de charges de 40%
- d'un turnover faible
- d'une espérance de vie calculée selon la dernière table de mortalité INSEE publiée

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un changement de méthode résultant des changements de réglementation comptable suivants :

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général) ;
- ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Ces changements s'appliquent de manière prospective et portent notamment sur :

- La définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression des transferts de charges ;
- Le plan des comptes ;
- Les modèles d'états financiers.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	6 000			6 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	12 443	420		12 863
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 920			1 920
TOTAL	20 363	420		20 783

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D			2 000	2 000		4 000
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...			12 018	238		12 256
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			14 018	2 238		16 256

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	1 920		1 920	
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	7 006	7 006		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	22 265	22 265		
Divers	187 837	187 837		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	93	93		
Charges constatées d'avance	3 448	3 448		
TOTAL	222 569	220 649	1 920	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	3 448	
TOTAL	3 448	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	261 079				261 079
Report à nouveau	69 597			37 161	32 436
Excédent ou déficit de l'exercice	-37 161	37 161		-78 875	-78 875
TOTAL	293 515	37 161		-41 714	214 640
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 794			1 265	529
Provisions réglementées					
TOTAL	1 794			1 265	529
TOTAL GÉNÉRAL	295 309	37 161		-40 449	215 169

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	17 467				17 467
TOTAL	17 467				17 467

Un contentieux est en cours devant le Conseil de prud'hommes opposant une salariée à l'association.

À la date de clôture, aucune évolution n'est intervenue dans ce dossier. En conséquence, l'appréciation des risques ainsi que les montants provisionnés demeurent inchangés.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	62 246	62 246		
Personnel et comptes rattachés	45 838	45 838		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	69 883	69 883		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 114	55 114		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	198	198		
Produits constatés d'avance	13 600	13 600		
TOTAL	246 879	246 879		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Précisions sur certains postes de passif

	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	-13 600	
TOTAL	-13 600	

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			500 251	11 000	329 683	840 934
Subventions d'investissement			1 265			1 265
TOTAL			501 516	11 000	329 683	842 199

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	45 725	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	39 594	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	16 223	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	139	
État - Charges à payer	24 332	
Subventions	29 800	
TOTAL	155 813	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	7 006	
Etat - Produits à recevoir	22 265	
TOTAL	29 271	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	7 920	
Afférents aux services autres		
TOTAL	7 920	

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'est élevé à 0 euros.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	5
Cadres et ingénieurs	10
TOTAL	15



INITIALE EXPERTISE

SARL au capital de 525000 Euros - SIREN 800751307
45 COURS GOUFFE, 13006 MARSEILLE
Tél : 0491372235 - <https://www.initiale-expertise.com>

Marc Féraud

*Commissaire aux Comptes inscrit
sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes*

ASMAD-GROUPE ADDAP 13

Ex ASMAJ-CADE-GROUPE ADDAP 13

Siège social : 7 rue des Chapeliers

13001 Marseille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Sommaire :

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels au 31 décembre 2025

La Roseraie – Bât. A2 – 20 Traverse de La Buzine – 13011 MARSEILLE

Téléphone 06.08.60.68.35

cabinet.feraud.marc@gmail.com

SIRET : 324 776 426 000 86 – Code APE : 6920 Z

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

MF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASMAD- Groupe ADDAP 13 ex ASMAJ-CADE-GROUPE ADDAP 13, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion émise ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point mentionné dans l'annexe, relativement à un changement de méthode comptable, lié à un changement de réglementation ; le règlement comptable ANC 2022.06 a modifié au règlement ANC 2014.03 et le règlement ANC 2023.03 a modifié divers règlements dont le règlement ANC 2018.06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Des subventions d'exploitation ont été notifiées à votre association au cours de l'exercice 2025, pour un montant de 842.199 euros ; du fait du décalage observé entre les notifications et les encaissements des subventions, des produits à recevoir ont été comptabilisés pour 187.837 euros au titre des subventions d'exploitation.

Un litige oppose l'association à l'une de ses salariées qui conteste son licenciement ; les demandes de la salariée constituent un passif éventuel, puisque ce dernier est sous le contrôle du juge et non de l'association ; par prudence, l'association a provisionné au titre de 2024 un montant de 17.467 euros, dans l'attente du jugement. Aucun complément de provision n'a été constaté au titre de 2025, le litige n'ayant pas évolué à la date d'émission du présent rapport.

Les diligences effectuées sur les différents points évoqués ci-dessus, nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable de l'exhaustivité de la comptabilisation des subventions d'exploitation figurant au compte de résultat ainsi que des produits à recevoir.

Nous avons également apprécié le bien fondé de la mise en œuvre de la réglementation comptable en matière de provisions, en distinguant le caractère probable ou éventuel de la charge à venir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des organes mentionnés à l'article L.821-63 du code de commerce relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 17 avril 2026



Marc FERAUD
Commissaire aux comptes

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASMAD - GROUPE ADDAP

7 RUE DES CHAPELIERS
13001 MARSEILLE

SIREN : 385 284 492

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR33385284492

INITIALE EXPERTISE

SARL au capital de 525000 Euros - SIREN : 800751307

45 COURS COUFFE 13006 MARSEILLE

Tél : 0491372235 - <https://www.initiale-expertise.com/>



VF

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
Préambule	10
Principes et méthodes comptables	11
Postes du bilan et du compte de résultat	15
Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance	21
Informations relatives à l'effectif	22

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	6 000	4 000	2 000	4 000
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 863	12 256	607	425
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 920		1 920	1 920
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	20 783	16 256	4 527	6 345
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	217 200		217 200	118 330
Charges constatées d'avance	3 448		3 448	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	254 340		254 340	434 934
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	474 989		474 989	553 263
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	495 772	16 256	479 516	559 608

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	261 079	261 079
Report à nouveau	32 436	69 597
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-78 875	-37 161
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	529	1 794
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	215 169	295 309
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 467	17 467
TOTAL PROVISIONS (III)	17 467	17 467
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 246	64 040
Dettes fiscales et sociales	170 835	168 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	198	749
Produits constatés d'avance	13 600	13 600
TOTAL DETTES (IV)	246 879	246 831
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	479 516	559 608

MF

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	405	470
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	354	
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	842 199	847 886
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		100
Dons manuels	180	
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		3 143
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	72 068	220
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	915 206	851 819
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	183 921	201 953
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	31 747	22 556
Salaires	593 186	468 863
Cotisations sociales	176 476	164 901
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 238	4 688
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		17 467
Reports des fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	6 513	33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	994 081	880 461
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-78 875	-28 642
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-78 875	-28 642
Produits exceptionnels (V)		1 265
Charges exceptionnelles (VI)		9 784
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-8 519
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	915 206	853 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	994 081	890 245
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	15 682	15 682
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 682	15 682
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	15 682	15 682
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 682	15 682
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-78 875	-37 161

MF

Annexe



I Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **479 515,77 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-78 875,38 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

L'association a enregistré, au titre de l'exercice 2025, une charge de personnel importante à caractère non récurrent.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association a pour objet de :

- Permettre l'accès au droit et à la médiation pour les publics en difficulté ;
- Mettre en œuvre et développer l'égalité d'accès au droit, notamment dans les domaines spécifiques du droit des étrangers et du droit de la nationalité ;
- Développer l'articulation entre l'accès au droit et la médiation ;
- Agir en partenariat avec l'ensemble des structures d'accueil, d'information et d'accès aux droits intervenant dans son champ d'activité ;
- Organiser et promouvoir le recours à la médiation, à la demande des personnes et des institutions, en particulier dans les domaines de la justice civile et pénale ;
- Contribuer au développement de la médiation dans le cadre des politiques locales de prévention et de règlement des conflits ;
- Favoriser le développement des modes alternatifs de résolution des conflits ;
- Proposer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de formation liées à l'accès au droit et à la médiation ;
- Participer à des actions visant à restaurer la cohésion sociale et le lien social, notamment dans les lieux de vie des habitants, et à lutter contre l'exclusion et la grande pauvreté ;

Nature et périmètre des activités / missions sociales :

L'association met en œuvre différents dispositifs d'accès au droit et de médiation, notamment :

- Antennes juridiques et de médiation généralistes ;
- Antenne juridique dédiée aux personnes en très grande difficulté ;
- Permanences d'accès au droit (notamment sur le secteur de la Savine) ;
- Dispositifs d'accès aux droits liés à l'habitat (antennes et permanences spécialisées) ;
- Permanences d'accompagnement en matière d'habitat, incluant médiation et orientation vers des procédures judiciaires ;
- Missions d'administrateur ad hoc ;
- Actions d'accompagnement en droit des étrangers et droit de la nationalité ;
- Médiation conventionnelle ;
- Médiation en matière de troubles de voisinage ;
- Médiation pénale.

Activités principales :

Consultations d'accès au droit ;

Consultations juridiques ;

Accompagnements juridico-administratifs ;

Actions de médiation.

Territoire d'intervention :

Ressort du Tribunal judiciaire de Marseille.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 39 avocats, 28 médiateurs et 15 salariés ;

Moyens matériels : locaux d'une surface totale de 361 m², comprenant 216 m² de bureaux et 145 m² d'espaces de circulation (suite au déménagement de l'association), ainsi que les équipements informatiques, téléphoniques et bureautiques nécessaires au bon fonctionnement des activités.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

MF

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	10 ans
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NA
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	NA
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Indemnité de départ à la retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 115 844 €.

Le calcul des indemnités de départ a été effectué sur la base:

- d'un départ à 60-64 ans (Age légal de départ)
- des droits légaux et conventionnels
- d'un taux d'actualisation de 3.6%
- d'une augmentation des salaires de 1%
- d'un taux de charges de 40%
- d'un turnover faible
- d'une espérance de vie calculée selon la dernière table de mortalité INSEE publiée

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un changement de méthode résultant des changements de réglementation comptable suivants :

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général) ;
- ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Ces changements s'appliquent de manière prospective et portent notamment sur :

MF

- La définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression des transferts de charges ;
- Le plan des comptes ;
- Les modèles d'états financiers.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	6 000			6 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	12 443	420		12 863
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 920			1 920
TOTAL	20 363	420		20 783

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

MF

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			2 000	2 000		4 000
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...						
Autres immobilisations corporelles			12 018	238		12 256
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			14 018	2 238		16 256

HF

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	1 920		1 920	
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	7 006	7 006		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	22 265	22 265		
Divers	187 837	187 837		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	93	93		
Charges constatées d'avance	3 448	3 448		
TOTAL	222 569	220 649	1 920	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	3 448	
TOTAL	3 448	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	261 079				261 079
Report à nouveau	69 597			37 161	32 436
Excédent ou déficit de l'exercice	-37 161	37 161		-78 875	-78 875
TOTAL	293 515	37 161		-41 714	214 640
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 794			1 265	529
Provisions réglementées					
TOTAL	1 794			1 265	529
TOTAL GÉNÉRAL	295 309	37 161		-40 449	215 169

MF

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	17 467				17 467
TOTAL	17 467				17 467

Un contentieux est en cours devant le Conseil de prud'hommes opposant une salariée à l'association.

À la date de clôture, aucune évolution n'est intervenue dans ce dossier. En conséquence, l'appréciation des risques ainsi que les montants provisionnés demeurent inchangés.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	62 246	62 246		
Personnel et comptes rattachés	45 838	45 838		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	69 883	69 883		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 114	55 114		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	198	198		
Produits constatés d'avance	13 600	13 600		
TOTAL	246 879	246 879		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 13 600	
TOTAL	- 13 600	

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			500 251	11 000	329 683	840 934
Subventions d'investissement			1 265			1 265
TOTAL			501 516	11 000	329 683	842 199

MF

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	45 725	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	39 594	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	16 223	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	139	
Etat - Charges à payer	24 332	
Subventions	29 800	
TOTAL	155 813	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	7 006	
Etat - Produits à recevoir	22 265	
TOTAL	29 271	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	7 920	
Afférents aux services autres		
TOTAL	7 920	

77F

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'est élevé à 0 euros.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	5
Cadres et ingénieurs	10
TOTAL	15

MF



INITIALE EXPERTISE

SARL au capital de 525000 Euros - SIREN 800751307
45 COURS GOUFFE, 13006 MARSEILLE
Tél : 0491372235 - <https://www.initiale-expertise.com>

4A